



© G. Team

DOSSIER DE PRESSE

13/06/2013

CONTACT PRESSE
CHARLOTTE DISSEZ
Chargée de communication
c.dissez@cbnbrest.com
06 26 10 81 81

Nouveau label pour un jardin d'exception



SOMMAIRE

Édito	1
Communiqué de presse	2
A la découverte des plantes en danger dans un lieu d'exception	3
L'association Jardins botaniques de France et des pays francophones	5
Le label «Jardins botaniques de France et des pays francophones»	6
Informations pratiques	7

EDITO



Label «Jardins botaniques de France et des pays francophones», une nouvelle récompense qui s'inscrit dans la démarche continue d'amélioration et de valorisation des actions du Conservatoire botanique.

Après celle de «**Conservatoire botanique national**» depuis 1990, pour ses actions de préservation de la flore sauvage et des milieux naturels menées dans l'ouest de la France.

Puis celle de «**Jardin remarquable**» depuis 2009, pour la qualité paysagère de son Jardin et ses collections de plantes menacées.



En 2013, le label «Jardins botaniques de France et des pays francophones» vient mettre en valeur les activités éducatives, les actions de conservation et de coopération internationales menées dans le Jardin du Conservatoire botanique national de Brest.

Il fera désormais partie du réseau des 27 jardins botaniques agréés et sera le 2^{ème} jardin de la Bretagne administrative a recevoir le label, après le Jardin botanique de La Gacilly.



Le Conservatoire botanique national de Brest est un établissement public territorial dont les adhérents sont Brest métropole océane, le Conseil général du Finistère, le Conseil régional de Bretagne et l'Université de Bretagne Occidentale.

COMMUNIQUÉ



© Estelle B.



© Y. Breton (BMO)



© G. Team (BMO)

DATE : 13/06/2013

CONTACT PRESSE
CHARLOTTE DISSEZ
Chargée de communication
c.dissez@cbnbrest.com
06 26 10 81 81

**JARDIN DU
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
DE BREST**
Rampe du Stang-Alar
29200 Brest

>> WWW.CBNBREST.FR

Nouveau label pour un jardin d'exception ...

Jeudi 13 juin, le Jardin du Conservatoire botanique national de Brest reçoit le label «Jardins botaniques de France et des pays francophones» «pour ses collections à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition et d'enseignement».

Une belle récompense qui s'inscrit dans la démarche continue d'amélioration et de valorisation des actions du Conservatoire botanique.

DÉJÀ 2 LABELS OBTENUS

Créé en 1975, le Conservatoire botanique national de Brest est le premier établissement au monde à se consacrer à la préservation de la flore sauvage et des milieux naturels de l'ouest de la France et des hauts lieux de biodiversité mondiaux.

Depuis 1990, il bénéficie d'un agrément national, renouvelé tous les 5 ans par le Ministère en charge de l'Ecologie, pour ses actions scientifiques et techniques qu'il met en oeuvre sur les régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire (hors Sarthe) : suivre l'évolution de la flore et des milieux naturels, conserver les éléments les plus menacés, conseiller les acteurs de l'aménagement du territoire, sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité (aujourd'hui, 11 Conservatoires botaniques nationaux).

En 2009, la qualité paysagère de son Jardin, son entretien et ses collections de plantes menacées sont récompensés par le label «Jardin remarquable», décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication et renouvelé tous les 5 ans (aujourd'hui, 386 jardins remarquables).

UN NOUVEAU LABEL : JARDINS BOTANIKES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES

C'est en collaboration avec Brest métropole océane (propriétaire du site), que le Conservatoire botanique national de Brest (gestionnaire du site) a candidaté en 2012 au label «Jardins botaniques de France et des pays francophones», créé en 1994 et décerné à 26 jardins dans le monde pour leurs «collections documentées de végétaux vivants à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition et d'enseignement».

Ce nouveau label pour le Jardin du Conservatoire botanique récompense aussi les démarches engagées avec le soutien de Brest métropole océane, du Conseil général du Finistère et de la Région Bretagne pour valoriser ce jardin d'exception : ses collections de plantes en voie de disparition, ses actions d'éducation et de sensibilisation, et ses actions d'expertises qui rayonnent bien au-delà de nos frontières. Ce label est aussi un encouragement à développer de nouvelles actions ou à en renforcer d'autres, comme l'accueil d'évènements artistiques.

Le 13 juin 2013, Maïté Delmas, Présidente de l'association Jardins botaniques de France et des pays francophones, remet à Paulette Dubois, Présidente du Conservatoire botanique national de Brest et François Cuillandre, Président de Brest métropole océane, le label «Jardins botaniques de France et des pays francophones» au Jardin du Conservatoire botanique.

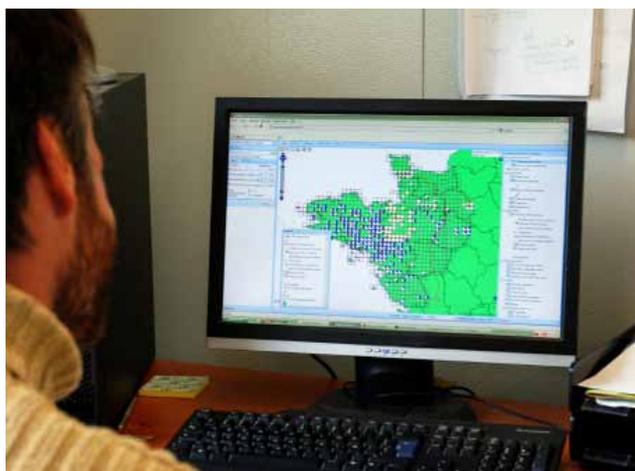
LES ÉVÈNEMENTS DU JARDIN A VENIR :

Exposition «Mémoire de Villages» de Maître LI XiaoChao : jusqu'au 15 novembre

Visites autonomes des serres tropicales du 1^{er} juillet au 15 septembre : tous les jours de 14h à 17h30

Visites guidées des serres tropicales du 1^{er} juillet au 15 septembre : tous les mercredis à 10h30

À LA DÉCOUVERTE DES PLANTES EN DANGER, DANS UN JARDIN D'EXCEPTION



Le CBN de Brest, un expert au service du patrimoine végétal sauvage

Établissement scientifique et technique, le Conservatoire botanique national de Brest s'engage chaque jour pour [sauvegarder](#) la diversité du [patrimoine végétal sauvage](#). Référent en matière de flore et de milieux naturels, il intervient sur les régions [Bretagne](#), [Basse-Normandie](#) et [Pays de la Loire](#), pour lesquelles il bénéficie d'un agrément du Ministère en charge de l'Écologie.

Membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, il participe également à la mise en oeuvre des politiques [nationales](#) de la biodiversité.

Au niveau [international](#), il soutient des projets de développement de compétences locales et mène un travail de préservation des plantes au bord de l'extinction dans les hauts lieux de biodiversité.

Ses activités se développent autour de quatre missions :

- la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des milieux naturels ;
- la conservation des éléments rares et menacés de la flore et des milieux naturels ;
- le conseil et l'expertise auprès des acteurs des territoires ;
- la [sensibilisation des publics](#) à la préservation de la biodiversité.

Son équipe rassemble 52 personnes, réparties sur 3 sites : Brest, Nantes et Villers-Bocage (dont 12 personnes affectées par Brest métropole océane pour la gestion du Jardin à Brest).



Une des plus importantes collections mondiales de plantes menacées de disparition

Dans le cadre de ses programmes régionaux et internationaux (Madagascar, Madère, Ile Maurice, Vietnam, Guyane...), le Conservatoire botanique conserve en culture et en banque de graines, des espèces rares et menacées d'extinction.

Cette méthode permet aux scientifiques et aux botanistes, de mieux comprendre la biologie des plantes et d'en garder une mémoire génétique en vue de les réintroduire dans leur milieu d'origine.

C'est ainsi que, engagé depuis 1975 pour la préservation des plantes menacées, le Conservatoire botanique possède aujourd'hui [la principale collection française de plantes en voie de disparition](#), et la troisième au monde.



A Brest, le Jardin du Conservatoire botanique, un lieu d'exception

A Brest, le Jardin du Conservatoire botanique (Pavillon d'accueil, serres tropicales et jardin conservatoire), offre **un cadre idéal aux curieux de nature et aux amoureux des jardins**. Sa situation climatique et géographique est apparue dès l'origine particulièrement favorable au sauvetage des espèces du domaine atlantique européen et de certains domaines insulaires où existent des climats océaniques doux. Il a reçu en 2009 le label «Jardin remarquable».

En plein air, les plantes sont regroupées par origine géographique tout en respectant au mieux leurs conditions de culture, créant ainsi une succession d'ambiances végétales qui confèrent toute son originalité à ce jardin unique. Voyage en Armorique, détour par la Méditerranée et l'Asie avant de terminer en Amérique ou Australie.

A l'abri dans les serres tropicales, se trouve un véritable trésor. La plus grande concentration française de plantes menacées. On y trouve le *Cylindrocline lorencei*, une plante qui avait disparu de la planète et que l'on ne trouvait que dans un seul endroit au monde : l'île Maurice. Elle fait l'objet en ce moment d'un programme de réintroduction sur sa terre natale.

Les animateurs scientifiques s'appuient sur les histoires des plantes de la collection vivante pour organiser des expositions et accompagner les visiteurs à la découverte de la flore rare et menacée. En parcourant les expositions, les serres tropicales et le jardin conservatoire, on comprend la fabuleuse diversité des plantes, l'importance de les sauvegarder, ainsi que les nombreuses actions menées par les équipes du Conservatoire botanique en faveur de la biodiversité terrestre...

Ce lieu exceptionnel est aussi un **lieu de promenade et de découverte**, véritable havre de nature de la Ville de Brest, qui accueille chaque année **400 000 visiteurs sur une surface de 30 hectares**.

Le ruisseau qui traverse le Vallon, les nombreux étangs qui s'égrènent le long du parcours, les pentes escarpées adoucies par un couvert de bois et de pelouses et les hautes falaises donnent au lieu toute sa majesté. Qui peut être d'autant plus sublimé lors d'événements artistiques et culturels comme cette année avec l'exposition «Mémoire de Villages» (jusqu'au 15 novembre) et le spectacle-concert «Musiques aux jardins» (20 mai).



LES MÉTIERS DU JARDIN DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE

Pour
Brest métropole océane :
10 jardiniers
2 gardiens

Pour
Conservatoire botanique national de Brest :
2 animateurs scientifiques
1 chargée d'accueil
1 responsable de la conservation *ex situ*



L'ASSOCIATION JARDINS BOTANIKES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES

Historique

L'idée de créer une structure réunissant les responsables de collections botaniques remonte aux années 60.

Le 18 mars 1972, une première réunion organisée au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris rassemble les représentants de 22 Jardins botaniques. L'association française prend le nom de Association des Responsables et Techniciens des Jardins Botaniques (ARTJB) puis en 1993 celui de **Jardins botaniques de France et des pays francophones (JBF)**.

Missions et fonctionnement actuels

Aujourd'hui, l'association JBF rassemble des professionnels des jardins botaniques de France, Suisse, Belgique, Monaco, Québec, Vietnam, Sénégal... soit près de 80 jardins botaniques dont 26 agréés. Elle est gérée par un conseil d'administration de 15 personnes.

La Présidente actuelle est Maité Delmas, chargée d'affaires européennes et internationales au MNHN de Paris.

Les missions de l'association sont de :

- promouvoir les jardins botaniques, le perfectionnement de leurs connaissances, l'échange d'idées, d'expériences et de plantes de collection,
- participer à la conservation des plantes et des biotopes menacés,
- organiser des séminaires, journées d'études, conférences et favoriser leur rôle éducatif,
- prévoir et d'établir une participation ou coordination avec les pouvoirs publics et les autres associations similaires,
- aider à la création ou au développement d'autres jardins botaniques à l'échelle internationale.

Le Conservatoire botanique national de Brest est membre de l'association JBF depuis de nombreuses années et représenté au conseil d'administration et dans le groupe « Education »,

En 2000, il a accueilli les journées techniques sur la thématique de la conservation et la recherche de partenariats entre jardins botaniques et Conservatoires botaniques nationaux.

En 2012, il a accueilli l'Assemblée générale de l'association.

En 2013, les Journées techniques ont lieu au Jardin botanique alpin du Lautaret et celles de l'éducation au Jardin botanique de Strasbourg.



LE BUREAU

Présidente : Maité Delmas
Vice Président : Fanch Le Hir
Vice Président : Frédéric Dupont
Trésorière: Renée Buzy Debat
Trésorier adjoint : Joël Klutsch
Secrétaire Général : Philippe Richard
Secrétaires adjoints : Emmanuel Spicq et Pierre-Louis Grange

QUELQUES DATES CLÉS

1984 : Congrès à Nice
1986 : Congrès à Genève
1990 : Le «Symposium sur les Jardins botaniques et Arboretums de demain» organisé en collaboration avec le Bureau des Ressources Génétiques (BRG) à Paris
1993 : Changement de la dénomination de l'association pour «Jardins botaniques de France et des pays francophones» (JBF)
1994 : Plusieurs projets voient le jour : Charte pour les jardins botaniques, agréments, journées techniques, «Guide des Jardins Botaniques de France et des pays francophones»
2000 : Congrès à Brest
2013 : Journées techniques au Lautaret à Strasbourg

LE LABEL «JARDINS BOTANIKES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES»

L'association Jardins botaniques de France et des pays francophones (JBF) a créé en 1994 un label qui reconnaît la qualité et le travail mené dans les jardins botaniques, pour lequel les jardins botaniques doivent adhérer à une charte.

La charte d'agrément des jardins botaniques conçue par JBF s'inscrit dans l'esprit du plan d'action pour les jardins botaniques de l'Union européenne développé par le BGCI (Botanic Gardens Conservation International). L'objectif de cette charte consiste donc non seulement à préciser les rôles et missions des jardins botaniques mais elle constitue aussi un outil stratégique de développement permettant de renforcer la cohérence des orientations définies dans le cadre du réseau des jardins botaniques francophones.

Pour recevoir le label, l'établissement doit consacrer tout ou partie de son activité à la connaissance, la conservation de la biodiversité végétale et à l'éducation du public dans ce domaine.

Le jardin botanique en tant qu'institution répondant aux critères de la charte demande un dossier de candidature pour l'obtention de l'agrément. L'agrément à la charte des jardins botaniques est attribué pour une période de cinq ans.

Il s'obtient après une expertise du jardin botanique par deux experts (l'un technique, l'autre scientifique), la remise d'un rapport et un vote du conseil d'administration. Au 1^{er} septembre 2012, 26 jardins botaniques ont reçu l'agrément JBF. Le Jardin du Conservatoire botanique national de Brest sera le 27^{ème} jardin botanique de ce réseau, et le 2^{ème} jardin de Bretagne administrative après le Jardin botanique de La Gacilly.

LISTE DES JARDINS AGRÉÉS AU 1^{ER} JANVIER 2012

Jardin Botanique de Bordeaux, Jardin Botanique de Nice, Département des jardins botaniques du Muséum National d'Histoire Naturelle, Jardin Botanique de Lyon, Jardin Botanique de Besançon, Jardin Botanique de Caen, Jardin Botanique de la Ville de Paris, Jardin Botanique de Dijon, Jardin Botanique Alpin du Lautaret, Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève, Jardin Botanique de Tours, Jardin Botanique Henry Gaussen à Toulouse, Jardin Botanique de Limoges, Jardin botanique de la Faculté de Pharmacie de Lille, Jardin Botanique de Nantes, Conservatoire et Jardin Botaniques de Nancy, Parc Botanique d'Orsay (Parc de l'Université Paris XI), Jardin Botanique Yves Rocher à La Gacilly, Jardin Botanique Champagne-Ardenne à Marnay sur Seine, Jardin Botanique de Talence, Jardin Botanique de Rouen, Jardin des Plantes de Montpellier, Jardin Botanique du Merian Park à Bâle, Jardin Exotique de Monaco, Jardin Botanique de la faculté de pharmacie d'Angers, Jardin Camifolia à Chemillé

LA CHARTE EST DISPONIBLE ICI

http://www.bgci.org/files/JBF/pdf/dag_02_charte__agrement_jbf2008.pdf

INFORMATIONS PRATIQUES DU JARDIN DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE

Horaires et tarifs

Du 1^{er} avril au 15 novembre 2013,

- **Pavillon d'accueil** ouvert de 14h à 17h30 (entrée gratuite) :
 - mercredi, samedi, dimanche, ponts et jours fériés ;
 - tous les jours durant les vacances scolaires.
- **Serres tropicales ouvertes** de 14h à 17h30 (entrée payante : plein tarif 5€, tarif réduit 3€, gratuit - de 10 ans) :
 - mercredi, samedi, dimanche, ponts et jours fériés ;
 - tous les jours durant les vacances scolaire.
- **Jardin conservatoire** ouvert tous les jours (entrée gratuite)
 - printemps et automne de 9h à 19h ;
 - été de 9h à 20h.

VISITES GUIDÉES DES SERRES TROPICALES DU 1^{ER} JUILLET AU 15 SEPTEMBRE

Tous les mercredis matin à 10h30

Ces visites commentées par les animateurs scientifiques invitent les visiteurs à découvrir ou redécouvrir sous un autre regard ce lieu privilégié.

En présentant les histoires des plantes, ils interpellent sur la disparition de la flore locale et mondiale, source de vie et de biodiversité.

Plein tarif 7€, tarif réduit 5€.

Groupe de 25 personnes maximum.

Accès

Jardin du Conservatoire botanique national de Brest

Rampe du Stang-Alar
29200 Brest

En voiture

De *Morlaix*, par la N12, suivre les panneaux «Brest Ports» puis «Conservatoire botanique/Brest-est»

De *Quimper*, à la sortie du pont de l'Iroise, prendre la sortie «Brest Ports» puis «Conservatoire botanique/Brest-est»

En bus

Arrêt « Jardin botanique », ligne 8 et 14

A proximité à pied

Parc public avec jeux pour enfants à 2 minutes

Restaurant « Crêperie Blé Noir » à 10 minutes

Océanopolis à 30 minutes

(accès piétonnier du jardin jusqu'au port de plaisance)

Office de tourisme

de Brest métropole océane :

02 98 44 24 96

www.brestetvous.fr

Plus d'infos

www.cbnbrest.fr

02 98 41 88 95

